

**Technologies IBEX Inc./
IBEX Technologies Inc.**

États financiers consolidés
31 juillet 2010 et 2009

Le 20 octobre 2010

Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de Technologies IBEX Inc./IBEX Technologies Inc.

Nous avons vérifié les bilans consolidés de **Technologies IBEX Inc./IBEX Technologies Inc.** aux 31 juillet 2010 et 2009 et les états consolidés du déficit, des résultats et du résultat étendu et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 juillet 2010 et 2009 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*¹

¹ Comptable agréé auditeur permis n°19983

Technologies IBEX Inc./IBEX Technologies Inc.


Bilans consolidés

31 juillet 2010 et 2009

	2010 \$	2009 \$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 333 556	2 260 344
Titres négociables (note 5)	300 000	-
Comptes débiteurs (note 6)	422 761	996 830
Stocks (note 7)	226 364	321 922
Frais payés d'avance	68 236	63 258
	<u>3 350 917</u>	<u>3 642 354</u>
Titres négociables (note 5)	400 000	-
Immobilisations corporelles (note 8)	760 384	530 544
Dépôts	8 650	8 650
	<u>4 519 951</u>	<u>4 181 548</u>
Passif		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	<u>472 042</u>	<u>761 208</u>
Capitaux propres		
Capital-actions (note 10)	52 660 078	52 660 078
Surplus d'apport (note 11)	522 760	401 553
Déficit	<u>(49 134 929)</u>	<u>(49 641 291)</u>
	<u>4 047 909</u>	<u>3 420 340</u>
	<u>4 519 951</u>	<u>4 181 548</u>
Engagements (note 15)		

Approuvé par le conseil d'administration,

 _____, administrateur

 _____, administrateur

Technologies IBEX Inc./IBEX Technologies Inc.

États consolidés du déficit

Exercices terminés les 31 juillet 2010 et 2009

	2010 \$	2009 \$
Solde au début de l'exercice	(49 641 291)	(50 985 029)
Bénéfice net de l'exercice	506 362	1 343 738
Solde à la fin de l'exercice	<u>(49 134 929)</u>	<u>(49 641 291)</u>

Technologies IBEX Inc./IBEX Technologies Inc.

États consolidés des résultats et du résultat étendu

Exercices terminés les 31 juillet 2010 et 2009

	2010 \$	2009 \$
Produits	2 628 746	3 544 282
Charges (produits)		
Frais de recherche et de développement	42 367	-
Frais de vente et d'administration, frais généraux et coût des produits vendus	2 333 278	2 343 609
Amortissement des immobilisations corporelles	131 161	83 810
Autres intérêts et frais bancaires	11 356	17 906
Gain de change	(407 816)	(200 651)
Produit d'intérêts	(13 156)	(24 681)
Perte (gain) à la cession et à la radiation d'immobilisations corporelles (note 8)	25 194	(19 449)
	<u>2 122 384</u>	<u>2 200 544</u>
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	506 362	1 343 738
Charge d'impôts exigibles	-	-
Bénéfice net et résultat étendu de l'exercice	<u>506 362</u>	<u>1 343 738</u>
Résultat par action (note 2)		
Résultat de base et dilué	<u>0,02</u>	<u>0,05</u>

Technologies IBEX Inc./IBEX Technologies Inc.

États consolidés des flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 juillet 2010 et 2009

	2010 \$	2009 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Bénéfice net de l'exercice	506 362	1 343 738
Éléments hors trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	131 211	83 810
Coûts de la rémunération à base d'actions (note 11)	121 207	5 301
Perte (gain) à la cession et à la radiation d'immobilisations corporelles (note 8)	25 194	(19 449)
	<u>783 974</u>	<u>1 413 400</u>
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Diminution (augmentation) des comptes débiteurs	574 069	(659 209)
Diminution (augmentation) des stocks	95 558	(29 167)
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	(4 978)	26 948
Augmentation des dépôts	-	(8 650)
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et charges à payer	(289 166)	305 854
	<u>375 483</u>	<u>(364 224)</u>
	<u>1 159 457</u>	<u>1 049 176</u>
Activités d'investissement		
Nouvelles immobilisations corporelles	(388 068)	(375 545)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles (note 8)	1 823	19 449
Achat de titres négociables	(700 000)	(209 207)
Produit du rachat de titres négociables	-	1 404 375
	<u>(1 086 245)</u>	<u>839 072</u>
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	73 212	1 888 248
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<u>2 260 344</u>	<u>372 096</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<u>2 333 556</u>	<u>2 260 344</u>
Renseignements supplémentaires		
Intérêts payés au cours de l'exercice	-	-
Impôts sur les bénéfices payés au cours de l'exercice	-	-

Technologies IBEX Inc./IBEX Technologies Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 juillet 2010 et 2009

1 Nature des activités

Technologies IBEX Inc. (« IBEX » ou la « société ») est une société biopharmaceutique qui fabrique et vend des enzymes brevetées, qui sont employées comme réactifs dans des dispositifs pour le contrôle de l'hémostase, et des trousse de diagnostic de l'arthrite destinées à la recherche pharmaceutique.

2 Principales méthodes comptables

Périmètre de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la société et de ses filiales en propriété exclusive canadiennes et américaines, soit Technologies IBEX R&D Inc., IBEX Pharmaceutiques Inc. (« IBEX Pharma ») et IBEX Technologies Corporation.

Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit faire des estimations et établir des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs, les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers et les montants des produits et des charges de la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Dans le cours normal de son exploitation, la société peut faire l'objet de réclamations relatives à des effets secondaires indésirables de produits qu'elle vend actuellement ou qu'elle a déjà vendus. Le cas échéant, la société comptabilise un passif lorsque la direction détermine qu'il y a perte probable et qu'il est possible d'évaluer le montant de manière raisonnable. La société n'est partie actuellement à aucune poursuite de ce type qui aurait vraisemblablement une incidence négative importante sur ses résultats ou sur sa situation financière.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les soldes bancaires ainsi que tous les placements à court terme très liquides. La société considère comme équivalents de trésorerie les placements à court terme dont l'échéance initiale au moment de l'achat est d'au plus trois mois.

Au 31 juillet 2009, la trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent les bons du Trésor ainsi que des certificats de placement garanti d'un montant de 1 624 885 \$ portant intérêt à un taux variant de 0,06 % à 2,75 % (néant au 31 juillet 2010).

Titres négociables

Les titres négociables sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur marchande.

Technologies IBEX Inc./IBEX Technologies Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 juillet 2010 et 2009

Instruments financiers

a) Résultat étendu

Le résultat étendu correspond aux variations des capitaux propres découlant d'opérations et d'autres événements et situations sans rapport avec les actionnaires de la société. Il se compose du bénéfice net et des autres éléments du résultat étendu de la société. Les autres éléments du résultat étendu sont les produits, les charges et les gains et les pertes constatés dans le résultat étendu, mais qui sont exclus du bénéfice net. Aucune des composantes de la société ne se qualifie à titre d'autres éléments du résultat étendu.

b) Actifs et passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers, y compris les dérivés, sont comptabilisés au bilan consolidé lorsque la société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier ou du contrat dérivé non financier. Les instruments financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur et classés dans l'une des cinq catégories suivantes : détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à l'échéance, disponibles à la vente, prêts et créances ou autres passifs financiers. Après la comptabilisation initiale, l'évaluation des instruments financiers dépend de leur classement, lequel est décrit plus loin. Le classement dépend de la considération pour laquelle ils sont détenus et de leurs caractéristiques. Sauf en des circonstances bien précises, le classement n'est pas modifié après la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de bilan, toute variation de la juste valeur étant comptabilisée dans le bénéfice net de la période au cours de laquelle elle survient.

Disponibles à la vente

Les instruments financiers classés comme disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de bilan, toute variation de la juste valeur étant comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu de la période au cours de laquelle elle survient. Les titres classés comme disponibles à la vente et dont la valeur de marché n'est pas disponible facilement sont comptabilisés au coût. Ces titres sont ajustés en fonction de la juste valeur et portés aux résultats lorsqu'il est nécessaire de refléter une dépréciation durable. Au moment de la décomptabilisation, tous les gains ou les pertes cumulés sont alors comptabilisés dans le bénéfice net.

Détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances et autres passifs financiers

Les instruments financiers classés comme détenus jusqu'à l'échéance, comme prêts et créances ou comme autres passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode des intérêts effectifs, et le produit ou la charge d'intérêts est inclus dans le bénéfice net sur la durée de vie prévue de l'instrument.

Technologies IBEX Inc./IBEX Technologies Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 juillet 2010 et 2009

La direction a opté pour les classements et les règles comptables de base suivants pour les instruments financiers de la société :

Actif/passif	Classement	Règle comptable de base
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur
Titres négociables	Détenus jusqu'à l'échéance	Coût après amortissement
Comptes débiteurs	Prêts et créances	Coût après amortissement
Comptes créditeurs et charges à payer	Autres passifs financiers	Coût après amortissement

c) Dérivés intégrés

Tous les instruments dérivés sont inscrits au bilan consolidé à leur juste valeur à chaque date de clôture. Les dérivés peuvent être intégrés à d'autres instruments financiers (l'« instrument hôte »). Les dérivés intégrés sont traités comme des dérivés distincts, lorsque leurs caractéristiques économiques et leurs risques ne sont pas clairement et étroitement liés à ceux de l'instrument hôte, que les termes du dérivé intégré sont les mêmes que ceux d'un dérivé autonome et que le contrat combiné n'est pas un actif ou un passif détenu à des fins de transaction ou désigné à la juste valeur. Ces dérivés intégrés sont évalués à la juste valeur à chaque date de clôture, toute variation subséquente de la juste valeur étant comptabilisée dans le bénéfice net de la période au cours de laquelle elle survient.

La société conclut certains contrats de vente d'éléments non financiers libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, monnaie fonctionnelle de la société. Lorsque l'élément libellé en devise n'est pas soumis à un effet de levier et ne comporte pas d'option, que le contrat est libellé dans la monnaie fonctionnelle de l'autre partie, que l'élément non financier est habituellement libellé dans la monnaie du contrat ou que la monnaie du contrat est couramment utilisée dans l'environnement économique où intervient la transaction, le dérivé intégré est considéré comme étroitement lié et n'est pas comptabilisé séparément. La juste valeur des instruments financiers est établie au moyen de modèles d'évaluation reconnus utilisant des facteurs de marché observables.

Pour l'exercice terminé le 31 juillet 2010, l'incidence de la variation de la juste valeur des dérivés liés à des contrats de vente est portée au gain de change, et il n'y a aucun solde au 31 juillet 2010 (gain de change de 107 810 \$ enregistré aux charges à payer en 2009).

Stocks

Les stocks comprennent les travaux en cours et les produits finis, lesquels sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, si celle-ci est moins élevée, selon la méthode du premier entré, premier sorti. Le coût des stocks comprend le coût des matières premières et de la main-d'œuvre directe et les coûts indirects imputés.

Technologies IBEX Inc./IBEX Technologies Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 juillet 2010 et 2009

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au coût, moins l'amortissement cumulé et l'aide gouvernementale. Le 1^{er} février 2010, la société a révisé son estimation relative à la consommation de ses immobilisations corporelles et a changé la méthode d'amortissement qu'elle utilise pour certains de ses actifs, qui est passée de la méthode de l'amortissement dégressif à la méthode de l'amortissement linéaire. Le changement d'estimation, appliqué prospectivement, n'a pas eu d'incidence importante sur la charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 juillet 2010. L'amortissement est comptabilisé selon la durée de vie estimative des actifs connexes comme suit :

	Nouvelle méthode	Durée
Matériel et outillage	Amortissement linéaire	De 2 à 20 ans
Mobilier et agencements	Amortissement linéaire	De 2 à 10 ans
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	5 ans

	Ancienne méthode	Taux/durée
Matériel et outillage	Amortissement dégressif	De 2 % à 30 %
Mobilier et agencements	Amortissement dégressif	20 %
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	5 ans

Dépréciation des actifs à long terme

La société détermine la valeur comptable de ses actifs à long terme, qui comprennent les immobilisations corporelles, afin d'en évaluer la recouvrabilité au cas où des événements ou des changements indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée si la valeur comptable d'un actif à long terme excède le total des flux de trésorerie futurs non actualisés estimatifs qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation de cet actif ou de sa cession. Le montant de la perte de valeur, le cas échéant, correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Constataion des produits

La société constate les produits lorsqu'il y a des preuves convaincantes de l'existence d'une entente, que le prix est déterminé ou déterminable, que la livraison a eu lieu et que l'encaissement est raisonnablement assuré, c'est-à-dire lorsque les produits sont expédiés aux clients.

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés, à moins que les frais de développement satisfassent aux critères de report généralement reconnus. Aux 31 juillet 2010 et 2009, aucuns frais de développement n'avaient été reportés dans les comptes de la société.

Dans les présents états financiers, l'aide gouvernementale liée aux activités de recherche et de développement est portée en diminution des frais de recherche et de développement lorsqu'elle est gagnée et que l'encaissement est raisonnablement assuré. Pour les exercices terminés les 31 juillet 2010 et 2009, aucune aide gouvernementale de la sorte n'a été comptabilisée dans les états financiers consolidés.

Technologies IBEX Inc./IBEX Technologies Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 juillet 2010 et 2009

Les crédits d'impôt à l'investissement constatés reposent sur les estimations de la direction quant aux montants devant être recouvrés. Les crédits d'impôt à l'investissement réels admissibles sont établis par les autorités fiscales respectives. Par conséquent, ces montants peuvent être différents des montants estimatifs constatés.

Devises

Conversion des comptes des filiales étrangères

Les comptes des filiales étrangères, toutes considérées comme intégrées, sont convertis selon la méthode temporelle. Selon cette méthode, les actifs et les passifs monétaires sont convertis aux taux en vigueur à la fin de l'exercice, et les actifs et les passifs non monétaires, aux taux de change historiques. Les produits et les charges sont convertis au taux mensuel moyen de l'exercice. Les gains et les pertes découlant de la conversion sont portés aux résultats de l'exercice.

Opérations conclues en devises

Les actifs et les passifs monétaires exprimés en devises sont convertis aux taux en vigueur à la fin de l'exercice, alors que les actifs et les passifs non monétaires sont convertis aux taux de change historiques. Les produits et les charges exprimés en devises sont convertis au taux mensuel moyen de l'exercice. Les gains et les pertes découlant de la conversion sont portés aux résultats de l'exercice.

Impôts sur les bénéfices

La société comptabilise les impôts sur les bénéfices selon la méthode axée sur le bilan. Les impôts futurs sont calculés relativement aux écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs aux fins de la présentation de l'information financière et leur valeur fiscale, déterminée selon les taux et les dispositions des lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur qui devraient s'appliquer au cours de l'exercice où ces écarts sont censés se résorber. La société réévalue ses actifs et ses passifs d'impôts futurs et effectue des ajustements, le cas échéant, pour tenir compte du montant de réalisation de ces actifs et de ces passifs.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé selon le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, soit 24 703 244 (24 703 244 en 2009). Les options en cours (voir la note 11) ont été exclues du calcul du résultat dilué par action, du fait qu'elles ont un effet antidilutif.

Options sur actions

Le régime d'options sur actions d'IBEX est décrit à la note 11.

La charge de rémunération liée aux options sur actions est prise en compte dans les résultats, et le montant correspondant est porté au crédit du surplus d'apport. Suivant la méthode de comptabilisation à la juste valeur, la charge de rémunération est mesurée à la date d'attribution et est constatée sur la période d'acquisition des options sur actions. Toute contrepartie payée à l'exercice des options sur actions ou à l'achat d'actions est portée au crédit du capital-actions. Si des actions ou des options sur actions sont rachetées, l'excédent de la contrepartie versée sur la valeur comptable des actions ou des options sur actions annulées est porté au déficit.

Technologies IBEX Inc./IBEX Technologies Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 juillet 2010 et 2009

Adoption de nouvelles normes comptables

Informations à fournir sur les instruments financiers

L'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») a publié une modification au chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », qui s'applique aux exercices terminés après le 30 septembre 2009. Cette modification exige de présenter dans les notes afférentes aux états financiers la ventilation des justes valeurs d'instruments financiers selon les trois niveaux suivants : 1) justes valeurs basées sur les cours de marché de l'instrument; 2) justes valeurs basées sur les cours de marché d'un instrument semblable ou justes valeurs basées sur des techniques d'évaluation dont toutes les données importantes sont fondées sur des informations de marché observables; 3) justes valeurs basées sur des techniques d'évaluation dont les données importantes ne sont pas toutes fondées sur des informations de marché observables. Un rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture est exigé pour le troisième niveau.

Cette norme, qui concerne seulement les informations à fournir, a été appliquée aux états financiers consolidés de la société au 31 juillet 2010, sans aucune incidence sur les résultats financiers de la société.

Normes comptables non encore adoptées

a) Regroupements d'entreprises

En janvier 2009, l'ICCA a publié le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », qui remplace le chapitre 1581 qui porte le même nom. Ce chapitre constitue l'équivalent canadien de la norme internationale d'information financière IFRS 3R (Révisée), « Regroupements d'entreprises ». Il s'applique prospectivement aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition se situe dans un exercice ouvert le 1^{er} janvier 2011 ou à une date ultérieure. Cette norme peut être adoptée avant cette date.

b) États financiers consolidés

En janvier 2009, l'ICCA a publié les chapitres 1601, « États financiers consolidés », et 1602, « Participations ne donnant pas le contrôle », qui remplacent collectivement le chapitre 1600, « États financiers consolidés ». Le chapitre 1601 décrit les normes à utiliser pour la préparation d'états financiers consolidés. Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation sans contrôle dans une filiale. Il constitue l'équivalent de la disposition correspondante de la norme internationale d'information financière IAS 27R (Révisée), « États financiers consolidés et individuels », et s'applique aux états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Cette norme peut être adoptée avant cette date en début d'exercice.

La société évalue actuellement l'incidence sur les états financiers consolidés de l'adoption de ces nouvelles normes.

Technologies IBEX Inc./IBEX Technologies Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 juillet 2010 et 2009

3 Réduction de valeur d'un prêt

Au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2007, la société a signé une lettre d'intention non exécutoire en vue de l'acquisition proposée de Garvinci Inc. (« Garvinci »). Aux termes de cette lettre, la société a versé des droits d'exclusivité mensuels de 125 000 \$ durant la période de négociation. L'opération a pris fin le 7 mai 2007. Les droits ont été versés à titre de prêt portant intérêt au taux annuel de 12 %. Si les parties ne sont pas en mesure de conclure l'opération, le prêt devra être remboursé à la société selon la première des deux éventualités suivantes :

- i) dans les douze mois suivant la date à laquelle les pourparlers entre les parties sur l'opération ont pris fin;
- ii) à la date à laquelle l'une des parties conclut un regroupement d'entreprises avec un tiers.

À la date à laquelle il a été mis fin à l'opération, soit le 7 mai 2007, la société avait effectué huit versements de 125 000 \$, pour un total de 1 000 000 \$. Conformément à l'entente, Garvinci devait rembourser à la société, le 7 mai 2008, la totalité du prêt plus les intérêts courus. Au 31 juillet 2010, aucun montant n'avait été remboursé sur le solde à payer, soit 1 180 740 \$.

Aux termes de l'entente, la société a le droit de convertir 375 000 \$ du prêt, et les intérêts courus s'y rattachant, en actions ordinaires de Garvinci, d'après la valeur de Garvinci, soit 6 000 000 \$. Aucun montant n'avait été converti en actions de Garvinci au 31 juillet 2010.

Après analyse de la situation, la direction a jugé que le prêt ne serait probablement pas recouvré et elle a inscrit une réduction de valeur correspondant à la totalité du prêt et des intérêts courus au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2007.

En janvier 2009, IBEX et Garvinci ont conclu une nouvelle entente par un contrat d'entiercement en vertu duquel, Gavinci accepte de partager ses revenus d'exploitation en échange d'une réduction du taux d'intérêt faisant passer ce dernier de 12 % au taux préférentiel majoré de 1 %.

En septembre 2009, puisque Garvinci ne s'était aucunement conformé aux termes essentiels du contrat, IBEX a décidé d'annuler unilatéralement le contrat d'entiercement ce qui a eu pour effet de revalider le contrat initial, soit d'imposer un taux d'intérêt de 12 %.

En dépit des efforts continuels d'IBEX pour récupérer les montants dus en intérêts et en capital, aucun montant n'a été remboursé jusqu'à maintenant. La direction a établi qu'il serait approprié de continuer à constituer une provision.

4 Instruments financiers

Risque de change

La société exerce des activités à l'échelle internationale, et ses ventes sont conclues en dollars US. Une variation du taux de change entre le dollar canadien et le dollar US pourrait avoir une incidence importante sur les résultats, la situation financière et les flux de trésorerie consolidés de la société.

Technologies IBEX Inc./IBEX Technologies Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 juillet 2010 et 2009

L'objectif de la société dans la gestion de son risque de change est de minimiser son exposition nette aux flux de trésorerie en devises en ayant recours à des contrats de change à terme afin de couvrir en partie cette exposition. Les contrats de change ont, en général, une échéance de moins de deux ans.

La société n'utilise pas de contrat de change à terme à des fins de spéculation. La société n'a pas non plus recours à la comptabilité de couverture, et ces contrats sur instruments dérivés sont indiqués à la juste valeur à la date du bilan. Les variations sont inscrites à l'état des résultats consolidés à titre de gain de change et au bilan consolidé à titre de comptes débiteurs.

L'exposition de la société au risque de change découle principalement des produits des ventes et des charges libellés en dollars US. Les soldes monétaires libellés en devises aux 31 juillet 2010 et 2009 s'établissaient comme suit :

	2010		2009	
	\$	\$ US	\$	\$ US
Trésorerie et équivalents de trésorerie	240 848	234 288	604 263	560 756
Comptes débiteurs	162 124	157 735	551 214	511 728
Comptes créditeurs et charges à payer	13 586	13 216	133 968	124 322

L'incidence d'une augmentation de 5 % du taux de change du dollar US sur les instruments financiers de la société correspondrait à un gain de change de 19 490 \$ inscrit au bénéfice net de l'exercice terminé le 31 juillet 2010 (51 360 \$ en 2009).

Le tableau ci-dessous présente les obligations de la société au titre des contrats de change au 31 juillet 2010 :

Contrats de change à terme	Montant nominal \$ US	Taux de change	Dernière échéance	Équivalent nominal \$	Juste valeur de marché \$
Vente					
\$ US à \$ CA	500 000	1,100	19 nov. 2010	550 050	35 467
\$ US à \$ CA	500 000	1,067	20 déc. 2010	533 600	34 903
\$ US à \$ CA	500 000	1,098	18 févr. 2011	549 200	33 399
\$ US à \$ CA	500 000	1,070	15 avr. 2011	535 150	32 062
\$ US à \$ CA	500 000	1,098	19 mai 2011	549 050	30 391
\$ US à \$ CA	500 000	1,097	19 août 2011	548 650	6 241
\$ US à \$ CA	500 000	1,050	28 oct. 2011	525 000	15 330
\$ US à \$ CA	500 000	1,070	20 déc. 2011	535 100	18 712
\$ US à \$ CA	500 000	1,070	6 févr. 2012	536 150	15 697
\$ US à \$ CA	500 000	1,045	10 mai 2012	522 500	1 161

Technologies IBEX Inc./IBEX Technologies Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 juillet 2010 et 2009

Risque de taux d'intérêt

Les instruments financiers qui peuvent exposer la société à un risque de taux d'intérêt sont les titres négociables, lesquels se composent de certificats de placement garanti (« CPG ») maintenus auprès d'institutions financières ayant des notations élevées à taux d'intérêt variable et dont l'échéance, à la date d'achat, est de quatre mois ou plus. Par conséquent, la société considère que le risque lié au taux d'intérêt est négligeable. Une variation de 0,5 % des taux d'intérêt n'aurait pas une incidence importante sur le bénéfice net de l'exercice terminé le 31 juillet 2010.

Risque de crédit

Les instruments financiers qui peuvent exposer la société à un risque de crédit sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les titres négociables et les comptes débiteurs. La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de soldes bancaires maintenus auprès d'institutions financières ayant des notations élevées. Les titres négociables se composent de CPG maintenus auprès d'institutions financières ayant des notations élevées. La société a comme politique d'investir dans des CPG maintenus auprès d'institutions financières ayant des notations élevées dont l'échéance, à la date d'achat, est de quatre mois ou plus. Par conséquent, la société estime que le risque de non-exécution relativement à la trésorerie, aux équivalents de trésorerie et aux titres négociables est minime.

La société soumet régulièrement ses débiteurs à une évaluation de crédit et constitue une provision pour créances douteuses lorsque les créances sont jugées irrécouvrables.

Le classement par échéance des créances au 31 juillet 2010 s'établissait comme suit :

	\$	%
Exigibles	109 747	66
Échues depuis 0 à 30 jours	49 060	30
Échues depuis 31 à 90 jours	6 870	4
Échues depuis plus de 90 jours	-	-
	<hr/>	
	165 677	100

L'exposition de la société au risque de crédit relativement aux créances de clients constituant plus de 10 % du total du solde s'établit comme suit :

	2010	2009
	%	%
Client 1	45	32
Client 2	27	14
Client 3	-	13

Technologies IBEX Inc./IBEX Technologies Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 juillet 2010 et 2009

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la société correspond au risque qu'elle soit incapable de satisfaire à ses engagements financiers à l'échéance. Les passifs financiers de la société comprennent les comptes créditeurs et charges à payer inscrits au bilan consolidé, lesquels doivent être remboursés dans les douze mois. La société gère son risque de liquidité en maintenant des soldes de trésorerie suffisants pour lui permettre de s'acquitter de ses obligations à l'échéance.

Instruments financiers

La société a évalué la juste valeur de ses instruments financiers selon les taux d'intérêt courants, les valeurs marchandes connexes et le cours actuel d'instruments financiers assortis de modalités comparables. La valeur comptable des instruments financiers se rapproche de la juste valeur.

Certains des instruments financiers de la société sont comptabilisés à la juste valeur. La juste valeur a pour objet de déterminer à quels montants ces instruments financiers pourraient être échangés dans une opération courante entre des parties consentantes. Lorsque ces instruments financiers n'ont pas de marché de négociation, leur juste valeur est déterminée en fonction de critères préétablis qui visent à ce que l'évaluation soit la plus objective possible. La société classe ses instruments financiers selon la hiérarchie à trois niveaux suivante :

- Niveau 1 – Évaluation fondée sur des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques;
- Niveau 2 – Techniques d'évaluation qui sont fondées principalement sur des données du marché observables;
- Niveau 3 – Techniques d'évaluation qui ne sont pas fondées principalement sur des données du marché observables.

Le tableau suivant indique la ventilation de l'évaluation à la juste valeur des instruments financiers entre les trois niveaux de la hiérarchie.

	2010			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 336 016	-	-	2 336 016
Comptes débiteurs	-	223 363	-	223 363

Technologies IBEX Inc./IBEX Technologies Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 juillet 2010 et 2009

5 Titres négociables

Les titres négociables comprennent les éléments suivants :

	2010	2009
	\$	\$
Titres de créance, au coût (correspond approximativement à la valeur de marché)	700 000	-

Les titres négociables au 31 juillet 2010 représentent des CPG maintenus auprès d'institutions financières ayant des notations élevées échéant le 6 avril 2011, pour un montant de 300 000 \$, et le 8 mars 2012, pour un montant de 400 000 \$, et ils ont des taux de rendement annualisés de 1,35 % et de 1,95 %, respectivement.

6 Comptes débiteurs

Les comptes débiteurs comprennent les éléments suivants :

	2010	2009
	\$	\$
Comptes clients	165 677	551 109
Intérêts courus	-	1 694
Gain sur les contrats de change à terme	223 363	408 710
Autres	33 721	35 317
	<u>422 761</u>	<u>996 830</u>

7 Stocks

Les stocks comprennent les éléments suivants :

	2010	2009
	\$	\$
Produits finis – enzymes	197 130	189 475
Produits finis – trousse de diagnostic de l'arthrite	14 419	55 991
Travaux en cours – enzymes	14 815	76 456
	<u>226 364</u>	<u>321 922</u>

Pour l'exercice terminé le 31 juillet 2010, le coût des stocks, constaté et inclus dans le coût des ventes, se chiffre à 1 156 657 \$ (1 135 344 \$ en 2009).

Technologies IBEX Inc./IBEX Technologies Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 juillet 2010 et 2009

8 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les éléments suivants :

	2010		
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net
	\$	\$	\$
Matériel et outillage	1 338 896	794 467	544 429
Mobilier et agencements	597 370	579 428	17 942
Améliorations locatives	625 709	427 696	198 013
	2 561 975	1 801 591	760 384
	2009		
	Coût	Amortissement cumulé	Montant net
	\$	\$	\$
Matériel et outillage	1 397 814	1 019 101	378 713
Mobilier et agencements	586 692	572 042	14 650
Améliorations locatives	531 574	394 393	137 181
	2 516 080	1 985 536	530 544

Au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2009, la société s'est départie d'immobilisations corporelles complètement amorties et inutilisées. Ces immobilisations avaient un coût initial de 249 488 \$ et ont été vendues pour 19 449 \$. Le gain à la cession d'immobilisations corporelles de 19 449 \$ a été porté au bénéfice net de l'exercice.

Les immobilisations corporelles capitalisées comprennent les actifs en construction ayant une valeur comptable de 190 974 \$.

9 Capital

Les objectifs de la société en matière de gestion du capital sont de préserver sa capacité de poursuivre son exploitation en s'assurant de maintenir suffisamment de trésorerie, de dégager un rendement pour les actionnaires et de réduire au minimum le coût du capital. Le capital de la société correspond à ses capitaux propres.

Il n'y a eu aucun changement à la stratégie de gestion du risque lié au capital au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2010. La direction estime détenir la trésorerie nécessaire pour poursuivre ses activités.

Technologies IBEX Inc./IBEX Technologies Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 juillet 2010 et 2009

10 Capital-actions

Autorisé, en nombre illimité

Actions privilégiées de premier rang, rachetables, à dividende cumulatif, pouvant être émises en séries. La première série comprend 150 000 actions convertibles en actions ordinaires à raison de 188,68 actions ordinaires avec droit de vote pour chaque action privilégiée. Toutes les actions cédées ont été converties en actions ordinaires

Actions privilégiées de second rang, rachetables, convertibles, à dividende cumulatif, pouvant être émises en séries

Actions privilégiées de troisième rang, pouvant être émises en séries

Actions ordinaires

Émises

	<u>Valeur comptable</u>	
	2010	2009
	\$	\$
24 703 244 actions ordinaires	<u>52 660 078</u>	<u>52 660 078</u>

11 Options sur actions

Pour l'exercice terminé le 31 juillet, la société utilise la méthode de comptabilisation à la juste valeur pour ses options sur actions. La juste valeur des options a été estimée à la date d'attribution en utilisant le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes et en tenant compte des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2010	2009
Taux d'intérêt sans risque	3,46 %	4,27 %
Taux de rendement des actions prévu	Néant	Néant
Durée prévue des options	10 ans	10 ans
Volatilité prévue	146 %	140 %

Au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2010, la juste valeur moyenne pondérée des options, lesquelles ont été attribuées à un prix d'exercice égal à la valeur de marché ou supérieur à celle-ci, s'est établie à 162 200 \$. Aucune option n'a été attribuée au cours de l'exercice terminé le 31 juillet 2009.

Par suite de l'amortissement de la rémunération à base d'actions, les frais généraux et frais d'administration de l'exercice terminé le 31 juillet 2010 ont augmenté de 121 207 \$ (5 301 \$ en 2009), et le surplus d'apport a augmenté du même montant.

Technologies IBEX Inc./IBEX Technologies Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 juillet 2010 et 2009

Régime d'options sur actions d'IBEX

Aux termes du régime d'options sur actions actuel d'IBEX, des actions ordinaires peuvent être émises aux salariés à temps plein, aux administrateurs et aux consultants de la société. Les modalités des attributions sont fonction de la valeur de marché des actions de la société et des exigences réglementaires et elles sont aussi à la discrétion du conseil d'administration. Le nombre d'actions ordinaires réservées à l'émission en vertu de ce régime est de 2 000 000. La durée maximale permise en vertu du régime est de 10 ans. La durée maximale ainsi que les conditions d'acquisition des droits sont établies à la date d'attribution. Les droits à l'égard des options émises au cours des exercices terminés les 31 juillet 2010 et 2009 sont acquis dans des délais s'échelonnant entre la date même de l'attribution et un an.

Le régime d'options sur actions d'IBEX des exercices terminés les 31 juillet 2010 et 2009 est résumé dans les tableaux ci-après :

	2010		2009	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début de l'exercice	769 385	0,26	1 279 385	0,28
Options attribuées	720 000	0,23	-	-
Options échues	(11 000)	0,52	-	-
Options annulées	-	-	(510 000)	0,26
Solde à la fin de l'exercice	<u>1 478 385</u>		<u>769 385</u>	

Les options sur actions en cours d'IBEX au 31 juillet 2010 sont résumées dans le tableau ci-après :

Fourchette des prix d'exercice \$	Options en cours			Options pouvant être exercées actuellement	
	Nombre d'options en cours	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options en cours	Prix d'exercice moyen pondéré \$
0,06	25 000	7,37	0,06	25 000	0,06
0,10	280 000	7,66	0,10	280 000	0,10
de 0,18 à 0,25	961 500	8,53	0,22	491 500	0,22
de 0,33 à 0,45	57 500	3,16	0,35	57 500	0,35
de 0,50 à 0,70	154 385	1,84	0,60	154 385	0,60
	<u>1 478 385</u>			<u>1 008 385</u>	

Technologies IBEX Inc./IBEX Technologies Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 juillet 2010 et 2009

Les options sur actions en cours d'IBEX au 31 juillet 2009 sont résumées dans le tableau ci-après :

Fourchette des prix d'exercice \$	Options en cours			Options pouvant être exercées actuellement	
	Nombre d'options en cours	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options en cours	Prix d'exercice moyen pondéré \$
0,06	25 000	8,37	0,06	25 000	0,06
0,10	280 000	8,66	0,10	280 000	0,10
de 0,18 à 0,25	241 500	6,95	0,21	241 500	0,21
de 0,33 à 0,45	57 500	4,16	0,35	57 500	0,35
de 0,50 à 0,70	165 385	2,71	0,59	165 385	0,59
	<u>769 385</u>			<u>769 385</u>	

12 Impôts sur les bénéfices

a) Le taux effectif d'imposition de la société s'établit comme suit :

	2010 %	2009 %
Taux d'imposition combiné fédéral et provincial prévu par la loi	30,32	30,90
Perte d'exploitation de l'exercice non constatée dans les comptes	6,38	4,92
Réduction de la charge d'impôts sur les bénéfices découlant de la constatation d'une perte fiscale non constatée antérieurement	(55,12)	(37,62)
Autres actifs d'impôts futurs non constatés dans les comptes	10,21	1,48
Écarts permanents et autres	8,21	0,32
	<u>(30,32)</u>	<u>(30,90)</u>
Taux d'imposition effectif	-	-

Technologies IBEX Inc./IBEX Technologies Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 juillet 2010 et 2009

b) Le solde des impôts futurs est résumé ci-après :

	2010 \$	2009 \$
Actifs d'impôts futurs		
Compte de frais de recherche et de développement	2 306 444	2 298 282
Crédits d'impôt à l'investissement	1 425 015	1 418 443
Report prospectif de pertes autres qu'en capital	4 398 531	4 849 585
Report prospectif de pertes en capital	373 746	366 411
Écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des immobilisations corporelles	420 239	383 867
	<hr/>	<hr/>
	8 923 975	9 316 588
Provision pour moins-value	(8 923 975)	(9 316 588)
	<hr/>	<hr/>
Total des actifs d'impôts futurs	-	-

c) La société a cumulé des pertes totalisant environ 2 390 000 \$ aux fins de l'établissement de l'impôt fédéral et de l'impôt du Québec pour lesquelles aucune économie d'impôts futurs n'a été constatée dans les comptes. Ces pertes peuvent être reportées prospectivement et servir à réduire le bénéfice imposable d'exercices futurs. Elles viennent à échéance comme suit :

	\$
2014	355 000
2015	575 000
2026	321 000
2027	729 000
2028	116 000
2029	198 000
2030 et suivants	96 000

La société a également cumulé des frais de recherche et de développement non déduits totalisant approximativement 4 021 000 \$ aux fins de l'établissement de l'impôt fédéral (3 598 000 \$ aux fins de l'établissement de l'impôt du Québec). Aucune économie d'impôts futurs n'a été constatée à cet égard. Ces frais peuvent servir à réduire le bénéfice imposable d'exercices futurs et ne comportent pas de date d'échéance.

De plus, la société bénéficie de crédits d'impôt à l'investissement non réclamés totalisant approximativement 715 000 \$, lesquels peuvent être portés en diminution de l'impôt fédéral exigible d'exercices futurs. Aucune économie d'impôts futurs n'a été constatée à cet égard.

Au 31 juillet 2010, la fraction non amortie du coût en capital dépassait d'environ 145 000 \$ la valeur comptable nette des immobilisations amortissables (80 000 \$ aux fins de l'établissement de l'impôt du Québec). Aucune économie d'impôts futurs n'a été constatée à cet égard. Ce montant peut servir à réduire le bénéfice imposable d'exercices futurs.

Technologies IBEX Inc./IBEX Technologies Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 juillet 2010 et 2009

- d) IBEX Pharma a cumulé des pertes d'environ 2 380 000 \$ aux fins de l'établissement de l'impôt fédéral et d'environ 2 585 000 \$ aux fins de l'établissement de l'impôt du Québec. Aucune économie d'impôts futurs n'a été constatée à cet égard. Ces pertes peuvent être reportées prospectivement et servir à réduire le bénéfice imposable d'exercices futurs. Elles viennent à échéance comme suit :

	Fédéral \$	Québec \$
2015	293 000	891 000
2026	809 000	554 000
2027	1 278 000	1 140 000

De plus, aux fins de l'établissement de l'impôt fédéral, la société dispose de frais de recherche et de développement non déduits totalisant environ 4 560 086 \$ (4 967 208 \$ aux fins de l'établissement de l'impôt du Québec). Aucune économie d'impôts futurs n'a été constatée à cet égard. Ces frais peuvent servir à réduire le bénéfice imposable d'exercices futurs et ne comportent pas de date d'échéance.

En outre, aux fins de l'établissement de l'impôt fédéral, la société dispose de crédits d'impôt à l'investissement non réclamés totalisant environ 1 234 000 \$ qui peuvent servir à réduire l'impôt fédéral d'exercices futurs. Aucune économie d'impôts futurs n'a été constatée à cet égard. Ces crédits peuvent être reportés prospectivement et servir à réduire l'impôt d'exercices futurs. Ils viennent à échéance comme suit :

	Fédéral \$
2021	301 000
2022	17 000
2023	103 000
2024	219 000
2025	232 000
2026	233 000
2027	120 000
2030	9 000

La société dispose de pertes en capital totalisant 2 724 000 \$. Aucune économie d'impôts futurs n'a été constatée à cet égard. Ces pertes en capital peuvent servir à réduire les gains en capital d'exercices futurs et peuvent être reportées indéfiniment de manière prospective.

Au 31 juillet 2010, la fraction non amortie du coût en capital dépassait d'environ 1 542 000 \$ la valeur comptable nette des immobilisations amortissables (1 313 000 \$ aux fins de l'établissement de l'impôt du Québec). Aucune économie d'impôts futurs n'a été constatée à cet égard. Ce montant peut servir à réduire le bénéfice imposable d'exercices futurs.

Technologies IBEX Inc./IBEX Technologies Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 juillet 2010 et 2009

- e) Une filiale américaine dispose de pertes autres qu'en capital d'environ 8 811 000 \$ US (9 060 000 \$ CA). Aucune économie d'impôts futurs n'a été constatée à cet égard. Ces pertes peuvent être reportées de manière prospective et servir à réduire le bénéfice imposable aux États-Unis d'exercices futurs. Elles viennent à échéance comme suit :

	\$ US	\$ CA
2013	2 627 000	2 701 000
2019	4 836 000	4 973 000
2020	942 000	968 000
2021	308 000	317 000
2026	22 000	23 000
2027	20 000	21 000
2028	17 000	18 000
2029	12 000	13 000
2030	13 000	13 000
2031	13 000	13 000

13 Opérations et soldes entre apparentés

Les opérations et les soldes entre apparentés dans le cours normal des activités qui sont mesurés à la valeur d'échange et ne sont pas présentés distinctement dans les états financiers s'établissent comme suit :

	2010 \$	2009 \$
Revenu de location imputé à un actionnaire	-	24 722

14 Informations sectorielles et dépendance économique

- a) Secteur d'activité

La société exerce ses activités dans un seul secteur, soit la production et la vente de produits de diagnostic.

Technologies IBEX Inc./IBEX Technologies Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

31 juillet 2010 et 2009

b) Secteur géographique

La société exerce ses activités dans un seul secteur géographique, à savoir le Canada. Les ventes de la société par secteur géographique des clients s'établissent comme suit :

	2010 %	2009 %
Canada	25	23
États-Unis	47	51
Europe	23	22
Autres	5	4
	<hr/>	<hr/>
	100	100

c) Les ventes de la société aux principaux clients s'établissent comme suit :

	2010 %	2009 %
Client 1	27	26
Client 2	25	21
Client 3	9	8

15 Engagements

a) Les versements annuels futurs à effectuer en vertu des contrats de location-exploitation de la société s'établissent comme suit :

	\$
Exercices se terminant les 31 juillet	
2011	122 276
2012	122 216
2013	125 506
2014	96 098

b) Le 30 juillet 2008, la société a conclu un contrat de licence visant certaines technologies de diagnostic de l'arthrite. En vertu de ce contrat, le concédant a droit à un montant de 75 000 \$ si le montant net des ventes liées à ces technologies est supérieur à 1 000 000 \$. La société s'est également engagée à verser une redevance de 3 % sur les ventes nettes liées à ces technologies. Au 31 juillet 2010, aucun montant n'a été versé ou cumulé pour les paiements éventuels.